

Séminaire de recherche : Développement thématique (Q9) [LBARC 2233]

- Le séminaire : *Héritage & Contexte.*

3.0 Crédits ECTS

Enseignant(s):	Gillis Christophe ; Vandembroucke David
Langue d'enseignement:	Français
Lieu de l'activité	Bruxelles
Prérequis	L'étudiant-e veille à orienter le choix des UE Séminaire de recherche : Développement thématique [LBARC2233] du Q9 et Atelier de recherche : Synthèse et articulation thématiques [LBARC2237] du Q10 selon la même thématique. Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE. Prérequis = LBARC 2131
Thèmes abordés:	L'UE, donnée en cotitulature, propose à l'étudiant-e d'inscrire son sujet de TFé dans la thématique Héritages. Ce sont les traces du patrimoine sur le territoire et sur son contexte bâti au sens large qui vont être abordées comme ressource physique et vecteur d'identité face aux enjeux socio-économiques de demain. L'UE permet à l'étudiant-e de situer son travail par rapport à la spécificité de son sujet, au contexte dans lequel il s'inscrit, et aux cadres de référence d'une recherche scientifique. L'étudiant-e documente son sujet de TFé (contexte territorial, programmation et spécificités du sujet, ...) et récolte les données nécessaires à la mise en place de l'argumentaire (écrit et/ou dessiné) et de l'expérimentation projectuelle (spatiale et/ou raisonnée) de son TFé. La finalité de cette UE est de consolider l'articulation entre les dimensions argumentaire et projectuelle du TFé de l'étudiant-e.
Acquis d'Apprentissage	Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Structurer l'argumentaire et identifier les pistes projectuelles ainsi que les moyens (outils et méthodes) à disposition pour ces deux dimensions du TFÉ, compte tenu du contexte territorial, programmatique et sociétal dans lequel il s'inscrit ; De manière spécifique au séminaire de développement thématique : Héritage & Contexte, l'étudiant sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Récolter et analyser dans un dossier historique, les données iconographique, graphique et écrite, du cas d'étude expérimentation en projet, dans son contexte historique et territorial. - Récolter et évaluer les données quantitatives d'un programme en y appliquant une analyse critique de celui-ci vis-à-vis de son intégration dans le cas d'étude sélectionné. Contribution de l'EU au référentiel AA : <p>Concevoir un projet d'architecture</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Enoncer et hiérarchiser des intentions en vue de poser des choix.</i> <p>Se constituer une culture architecturale</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Produire de la connaissance et participer activement à son propre processus d'apprentissage.</i> <p>Situer son action</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et construire des scénarii quant à son évolution potentielle.</i> <p>Poser des choix engagés</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Etre conscient de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société, dans l'intérêt public.</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation des acquis d'apprentissage se fait sous la forme d'une remise intermédiaire et une remise finale. <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation formative ponctuée par la remise d'un dossier intermédiaire de récolte des données. (Pondération : 30% du total des points) - Evaluation critériée de la production finale (pondération : 70% du total des points).

	<p>Le séminaire de recherche comprend une production individuelle constituée</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un dossier « Q, de recherche : Etat de l'art » (Format A4 vert) constitué de la Table des matières commentées du dossier théorique écrit ; de l'état de l'art de la question de recherche ; de la description de la méthodologie de recherche mis en place. - D'un dossier Etude préliminaire du patrimoine bâti » (Format A3 horiz) constitué d'un volet A « Situation historique et Situation de fait du cas d'étude individuel » (Analyse historique du cas d'étude / Analyse patrimoniale du cas d'étude / Description de l'état physique actuel du cas d'étude) et d'un volet B «Projection programmatique du projet face au cas d'étude » (Analyse programmatique qualitative du programme et d'autre part l'analyse quantitative du programme vis-à-vis du cas d'étude existant). - et d'autre part de panneaux A1 de présentation (Synthèse) constitué de 1 A1 reprenant les points essentiels du volet historique, physique et patrimonial ; 1 A1 synthétisant la question de recherche et son articulation avec le cas d'étude ; 1 A1 reprenant l'analyse programmatique qualitative et quantitative <p>Les co-titulaires participent tous à l'évaluation de l'activité. Une seule note, globale, est attribuée pour le cours.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>L'unité d'enseignement est composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séances de séminaires encadrés par les co-titulaires portant sur la recherche, la récolte de données et le partage d'informations liés à leur question de recherche. Les recherches sont effectuées en autonomie par les étudiants. Les séminaires sont alimentés par des exposés d'introduction par les co-titulaires et des exposés par les étudiants de leur travail en cours. <p>Les co-titulaires participent tous à la coordination d'ensemble de l'activité (contenus et modes opératoires).</p>
Contenu	<p>L'UE, donnée en cotitulature, permet à l'étudiant.e :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De situer son action face à des enjeux contemporains soulevés par le contexte (au sens large), le ou les cadres de référence scientifique et la spécificité de la problématique considérée ; - De documenter sa problématique de recherche (contexte territorial, programmation et spécificités de la problématique) ; - De constituer une récolte de données nécessaire à soutenir son argumentaire et/ou son (ou ses) cas d'étude ; - De consolider l'articulation entre les volets écrits et l'expérimentation en projet de son TFE. <p>L'UE, Séminaire de recherche permet à l'étudiant.e d'explorer et de définir une question de recherche en développant un argumentaire détaillé. Il récolte simultanément et en autonomie, l'ensemble des données nécessaires à la connaissance du contexte, au sens large, et à la concrétisation d'une démarche de projet en architecture.</p> <p>Les séminaires amènent l'étudiant à poser des choix tant sur le cadre de recherche que sur la contextualisation territorial de son projet d'architecture.</p> <p>Les thématiques proposées à l'étudiant.e sont issues du croisement entre plusieurs orientations, considérant de grandes questions d'actualité posées de façon transversale à travers les problématiques de recherche personnelle des étudiants.</p> <p>Le séminaire de développement thématique : Héritage & Contexte aborde et suscite le croisement entre la thématique de base du séminaire. A savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Patrimoine comme ressource matérielle et culturelle <p>Le séminaire favorise le croisement avec les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les traces du Patrimoine sur le territoire et dans son contexte culturel. - Le patrimoine face aux enjeux socio-économiques de demain.
Bibliographie	
Cycle et année d'étude	Deuxième bloc annuel du Master en architecture, Finalité spécialisé (Bruxelles)
Faculté ou entité en charge:	LOCI